



LYCÉE CLAUDE BERNARD

Lycée des métiers, de la vente, du commerce et des services

Présentation des formations du Lycée Général et Technologique



Education au Développement Durable



PRESENTATION DE LA CITE SCOLAIRE CLAUDE BERNARD

La cité scolaire Claude Bernard en chiffres :

- 5 unités de formation : le collège, le lycée général et technologique, le lycée professionnel, l'enseignement par apprentissage et l'enseignement supérieur
- Un effectif de 2 160 élèves
- 210 enseignants
- Un internat de 130 places (filles et garçons)
- De très bons taux de réussite aux examens

PARTENARIATS

Le lycée Claude Bernard est engagé dans de nombreux partenariats qui enrichissent les parcours des élèves.

○ Partenariat scientifique :

Le lycée et ses enseignants des disciplines scientifiques sont membres de l'association Claude Bernard, association portée par des scientifiques et des professionnels de la santé de renommée internationale. Ce partenariat aide les élèves qui souhaitent s'orienter vers les domaines de la santé, de la biologie et de la recherche scientifique.

○ Partenariats culturels :

Les référents culture du lycée engagent l'établissement dans de nombreux projets grâce aux liens forts avec le service culturel de la ville de Villefranche sur Saône, le théâtre, le festival du cinéma en Beaujolais etc... Les spécialités artistiques « arts plastiques » et « musique » contribuent largement à l'ancrage culturel du lycée.

○ Partenariats mobilité internationale :

Le lycée bénéficie du jumelage entre la ville de Bühl et celle de Villefranche sur Saône pour les élèves germanistes.

Lycée des métiers du commerce, il est fortement tourné vers les langues vivantes grâce aux sections européennes, au Bachibac et aux échanges internationaux organisés par l'académie de Lyon (Picasso Mob vers l'Espagne et le Costa Rica, Transalp vers l'Italie).

Les professeurs de langues vivantes et les professeurs d'histoire-géographie et d'économie-gestion en langue étrangère sont régulièrement à l'initiative de voyages scolaires à l'étranger.

○ Partenariats sportifs :

La section sportive natation et l'aménagement horaire football féminin, ainsi que l'accueil des sportifs de haut niveau en classe et à l'internat s'inscrivent dans des partenariats avec plusieurs clubs caladois.

○ Partenariats universitaires :

Des conventions avec chacune des trois universités lyonnaises, avec L'EM Lyon et avec l'IEP permettent d'accompagner les projets post-bac des élèves grâce à de nombreux dispositifs.

LE LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE

SECONDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE

6

- TRONC COMMUN
- ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES
- ENSEIGNEMENTS FACULTATIFS
- SECTIONS SPECIFIQUES

OBJECTIF BAC

VOIE GENERALE

10

- PREMIERE
 - TRONC COMMUN
 - ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITE
 - ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS
- TERMINALE
 - TRONC COMMUN
 - ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITE
 - ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

VOIE TECHNOLOGIQUE

16

- PREMIERE
 - TRONC COMMUN
 - ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITE
 - ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS
- TERMINALE
 - TRONC COMMUN
 - ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITE
 - ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

REUSSIR AU LYCEE

Mieux accompagner les élèves dans la conception de leur projet d'orientation

- Un temps dédié à l'orientation en 2^{nde}, en 1^{ère} et en terminale.
- Deux professeurs principaux en terminale.
- La suppression des séries dans la voie générale, la rénovation des séries dans la voie technologique, un même diplôme pour tous, avec des enseignements communs, des enseignements de spécialité et la possibilité de choisir des enseignements optionnels.

Servir de tremplin vers la réussite dans le supérieur

- Les lycéens bénéficient d'enseignements communs à tous, qui garantissent l'acquisition des savoirs fondamentaux et favorisent la réussite de chacun.
- Les lycéens choisissent des enseignements de spécialité pour approfondir leurs connaissances et affiner leur projet dans leurs domaines de prédilection.

LA SECONDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE

SECONDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE

Les enseignements communs

Disciplines	Horaires
Français	4h
Histoire-géographie	3h
Langues Vivantes A et B	5h30
Mathématiques	4h
Physique-chimie	3h
Sciences de la vie et de la Terre	1h30
Éducation physique et sportive	2h
Enseignement moral et civique	0h30
Sciences Economiques et Sociales	1h30
Sciences Numériques et Technologiques	1h30

Les enseignements facultatifs

- Langues et cultures de l'Antiquité : Latin / Grec
- Arts plastiques
- Musique
- Italien Langue Vivante C

Les sections spécifiques

- Section européenne - Anglais

La section européenne propose à des élèves motivés de développer leurs compétences en langues vivantes et leurs connaissances de la culture des pays étrangers au travers d'un renforcement en langue vivante et d'une "discipline non linguistique (DNL)" enseignée dans la langue de section. Le recrutement se fait au moment de l'inscription.

○ Section binationale « Bachibac »

Les élèves inscrits en Bachibac préparent un double diplôme, le **baccalauréat français** et le **bachillerato espagnol**. Cette section comporte des enseignements spécifiques :

- Langue et littérature espagnoles (4h en 2^{nde})
- Histoire-géographie en espagnol (3h en 2^{nde})

Cette section s'adresse aux élèves motivés ayant acquis un bon niveau en espagnol.

Le recrutement se fait sur dossier avant la saisie Affelnet (début mai) : se renseigner auprès du collège d'origine pour les modalités.

À la fin de l'année de seconde, chaque élève est orienté, après avis du conseil de classe :

- Vers une série de la **voie technologique**

ou

- En **voie générale**, auquel cas il choisit ses 3 enseignements de spécialité pour la classe de première, après recommandations du conseil de classe

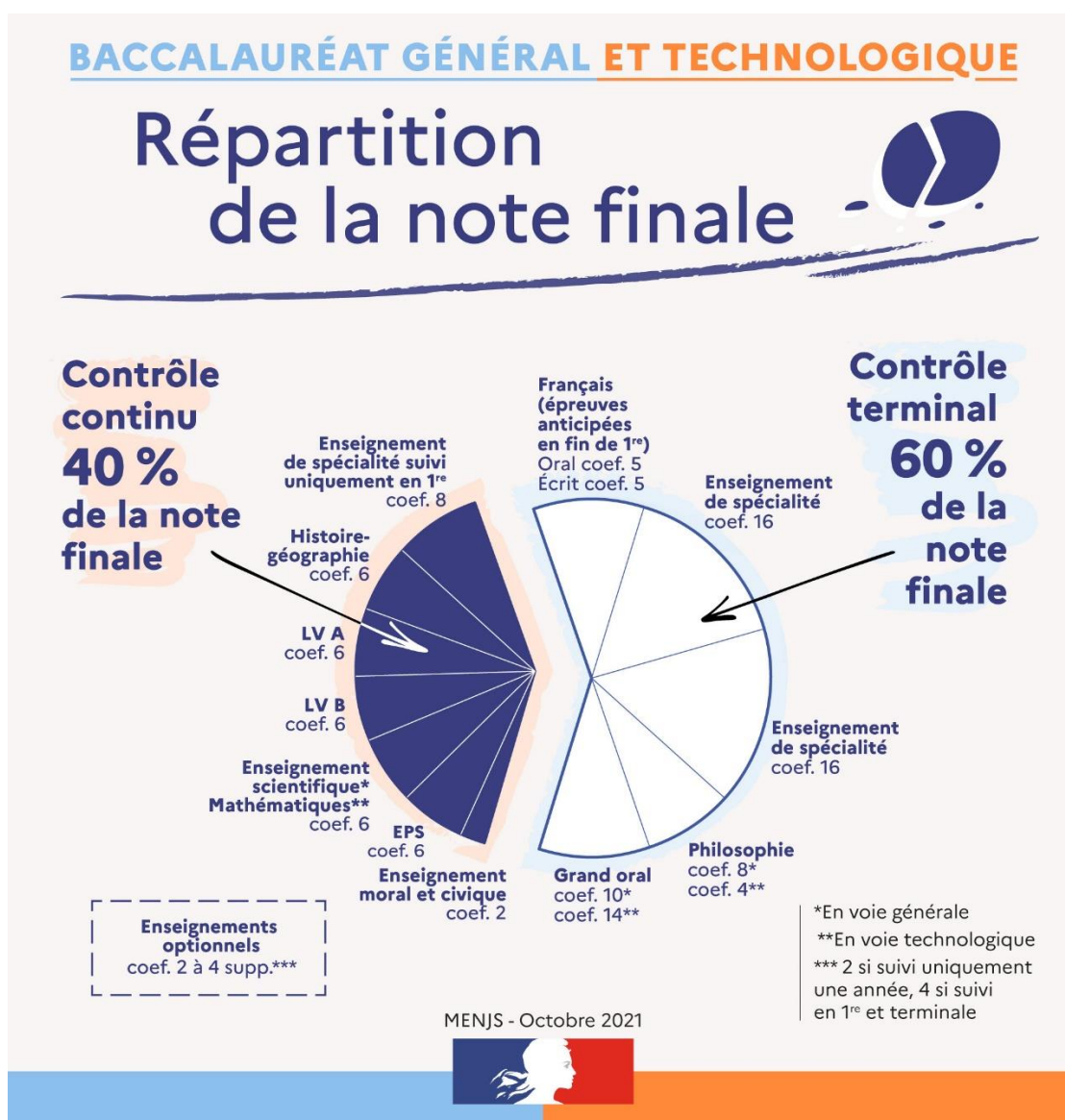
OBJECTIF BAC

Pour les premières :

- Tronc commun + 3 enseignements de spécialité + option(s) facultative(s)
- 3^{ème} trimestre : choix des deux enseignements de spécialité poursuivis en terminale générale
- Juin : épreuves anticipées de français (écrit et oral)

Pour les terminales :

- Tronc commun + 2 enseignements de spécialité + option(s) facultative(s)
- Printemps : deux épreuves portant sur les spécialités
- Juin : épreuve écrite de philosophie et épreuve orale terminale





OBJECTIF BAC : VOIE GENERALE

LA CLASSE DE PREMIERE

Les enseignements communs

Disciplines	Horaires
Français	4h
Histoire Géographie	3h
LVA et LVB	4h30
Enseignements scientifiques et numériques	2h
Éducation physique et sportive	2h
Enseignement moral et civique	0h30

Les enseignements de spécialité

L'élève doit choisir 3 enseignements de spécialité parmi :

○ Musique

L'enseignement de spécialité « Musique » développe les compétences fondamentales nécessaires à l'expression musicale individuelle et collective. Les lycéens acquièrent une culture musicale large et approfondie forgée par l'écoute, l'analyse et l'interprétation d'un grand nombre d'œuvres. Ils réalisent des projets musicaux et développent ainsi leur réflexion sur les pratiques musicales et sur les fonctions assumées par la musique, hier et aujourd'hui, en France et ailleurs. Ils construisent également des compétences transversales liées, entre autres, à la réalisation de travaux en groupe ou à la présentation de travaux devant un public.

○ Arts plastiques

L'enseignement de spécialité « Arts plastiques » associe l'exercice d'une pratique plastique et la construction d'une culture artistique diverse. Fondé sur la création artistique, il met en relation les formes contemporaines avec celles léguées par l'histoire de l'art. Il couvre l'ensemble des domaines où s'inventent et se questionnent les formes : dessin, peinture, sculpture, photographie, architecture, création numérique, nouvelles attitudes des artistes, nouvelles modalités de production des images.

Prenant en compte cette pluralité de domaines et d'esthétiques, de langages et de moyens, de processus et de pratiques, il permet au lycéen de découvrir la diversité des œuvres, des démarches artistiques, de leurs présentations et de leurs réceptions. Il l'inscrit dans une dynamique d'expérimentation et d'exploration, de recherche et d'invention, d'encouragement aux projets individuels et collectifs, de rencontres sensibles avec la création artistique et de réflexion sur l'art.

○ Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques

La spécialité « Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques » propose des clés de compréhension du monde contemporain par l'étude de différents enjeux politiques, sociaux et économiques majeurs. Chaque thème du programme est l'occasion d'une observation du monde actuel, mais également d'un approfondissement historique et géographique permettant de mesurer les influences et les évolutions d'une question politique. L'analyse, adossée à une réflexion sur les relations internationales, développe le sens critique des lycéens, ainsi que leur maîtrise des méthodes et de connaissances approfondies dans différentes disciplines ici conjuguées.

○ Humanités, littérature et philosophie

La spécialité « Humanités, littérature et philosophie » propose l'étude de la littérature et de la philosophie de toutes les époques par la lecture et la découverte de nombreux textes afin d'affiner la pensée et de développer la culture du lycéen. Elle s'appuie sur plusieurs grandes questions qui accompagnent l'humanité, depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours : comment utiliser les mots, la parole et l'écriture ? Comment se représenter le monde, celui dans lequel on vit et ceux dans lesquels ont vécu et vivent d'autres hommes et femmes ? Cet enseignement développe ainsi la capacité du lycéen à analyser des points de vue, à formuler une réflexion personnelle argumentée et à débattre sur des questions qui relèvent des enjeux majeurs de l'humanité.

○ Langues, littératures et cultures étrangères : Anglais

L'enseignement de spécialité en « Langues, littératures et cultures étrangères » s'adresse à tous les lycéens souhaitant consolider leur maîtrise d'une langue vivante étrangère (l'allemand, l'anglais, l'espagnol ou l'italien, en fonction de l'offre de chaque lycée) [à Claude Bernard, l'anglais] à un niveau d'utilisateur expérimenté. Il vise à faire acquérir une culture approfondie et diverse relative à la langue étudiée. En s'appuyant sur des supports variés et authentiques (œuvres littéraires, articles de presse, films, documents iconographiques, documents numériques...), les élèves sont amenés à découvrir la spécificité de la culture propre à la langue étudiée, les œuvres patrimoniales majeures qui la constituent mais aussi les grandes questions qui traversent l'actualité des pays concernés ou qui ont forgé leur histoire.

○ Mathématiques

L'enseignement de spécialité de Mathématiques permet aux lycéens d'explorer la puissance des mathématiques comme outil de modélisation et de représentation du monde, au travers de l'étude renforcée et approfondie des thèmes suivants : « Algèbre », « Analyse », « Géométrie », « Probabilités et statistique » et « Algorithmique et programmation ». Cet enseignement s'ouvre à l'histoire des mathématiques pour éclairer l'émergence et l'évolution des notions et permet aux lycéennes et aux lycéens d'accéder à un plus haut degré d'abstraction et de consolider la maîtrise du calcul algébrique. L'utilisation de logiciels, d'outils de représentation, de simulation et de programmation favorise l'expérimentation et la mise en situation. Les interactions avec d'autres enseignements de spécialité tels que physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, sciences de l'ingénieur, sciences économiques et sociales sont valorisées.

○ Physique-chimie

L'enseignement de spécialité « Physique-chimie » propose aux lycéens d'explorer le réel, du microscopique au macroscopique, en étudiant l'« organisation et les transformations de la matière », le « mouvement et les interactions », « les conversions et transferts d'énergie » et « les ondes et signaux ». Cet enseignement promeut une alliance équilibrée entre deux aspects fondateurs de la discipline : l'expérimentation et la modélisation, qui conduisent conjointement à la formulation mathématique de lois physiques validées. Les nombreux domaines d'applications tant de la vie courante que liés aux grands enjeux sociétaux (énergie, environnement) donnent à l'élève une image concrète, vivante et actuelle de la physique et de la chimie.

○ Sciences de la vie et de la Terre

L'enseignement de spécialité « Sciences de la vie et de la Terre » propose aux lycéens d'approfondir des notions en lien avec les thèmes suivants : « La Terre, la vie et l'évolution du vivant », « Enjeux planétaires contemporains » et « Corps humain et santé ». Le programme développe chez le lycéen des compétences fondamentales telles que l'observation, l'expérimentation, la modélisation, l'analyse, l'argumentation, etc., indispensables à la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur. Cette spécialité aborde des champs scientifiques majeurs en sciences du vivant comme en géosciences : organisation du vivant, biodiversité, évolution, fonctionnement des écosystèmes et écologie générale, fonctionnement et histoire de la planète Terre, etc. Elle propose également à l'élève une compréhension solide du fonctionnement de son organisme, mêlant une acquisition des concepts scientifiques avec une approche réfléchie des enjeux de santé personnelle et publique et une réflexion éthique et civique sur l'environnement et sur les bénéfices que l'être humain peut en tirer. La spécialité Sciences de la vie et de la Terre s'appuie sur des connaissances de physique-chimie, mathématiques et informatiques acquises lors des précédentes années et les remobilise dans des contextes où l'élève en découvre d'autres applications.

○ Sciences économiques et sociales

L'enseignement de spécialité « Sciences économiques et sociales » renforce et approfondit la maîtrise par les lycéens des concepts, méthodes et problématiques essentiels de la science économique, de la sociologie et de la science politique. Il éclaire les grands enjeux économiques, sociaux et politiques des sociétés contemporaines. En renforçant les approches microéconomiques nécessaires pour comprendre les fondamentaux de l'économie et en proposant une approche pluridisciplinaire qui s'appuie notamment sur les sciences sociales, cet enseignement contribue à l'amélioration de la culture économique et sociologique des lycéens.

Les enseignements facultatifs

L'élève peut choisir 1 enseignement parmi :

- Langues et cultures de l'Antiquité : Latin / Grec
- Arts plastiques
- Musique
- Italien - Langue Vivante C

L'option « Langues et cultures de l'Antiquité » est cumulable avec une autre option facultative.

LA CLASSE DE TERMINALE

Les enseignements communs

Disciplines	Horaires
Philosophie	4h
Histoire Géographie	3h
LVA et LVB	4h
Enseignements scientifiques et numériques	2h
Éducation physique et sportive	2h
Enseignement moral et civique	18h annuelles

Les enseignements de spécialité

L'élève doit choisir 2 enseignements de spécialité parmi ceux déjà choisis en 1^{ère} :

Disciplines	Horaires
Arts : Musique ou Arts plastiques	6h
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	6h
Humanités, littérature et philosophie	6h
Langues, littératures et cultures étrangères : Anglais	6h
Mathématiques	6h
Physique-chimie	6h
Sciences de la vie et de la Terre	6h
Sciences économiques et sociales	6h

Les enseignements optionnels facultatifs

L'élève peut choisir 1 enseignement parmi :

- Mathématiques complémentaires : pour les élèves qui arrêtent l'enseignement de spécialité « mathématiques » commencé en 1^{ère}
- Mathématiques expertes : pour les élèves suivant l'enseignement de spécialité « mathématiques » en Terminale
- Droit et grands enjeux du monde contemporain

Et/ou 1 enseignement (déjà suivi en première) parmi :

- Langues et cultures de l'Antiquité : Latin / Grec
- Arts plastiques
- Musique
- Italien – Langue Vivante C

L'option « Langues et cultures de l'Antiquité » est cumulable avec une autre option facultative.

A large pink arrow graphic pointing from the left towards the right, serving as a background for the title text.

OBJECTIF BAC : VOIE TECHNOLOGIQUE

Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG)

Parmi les baccalauréats de la voie technologique, le Lycée Claude Bernard propose la série « **Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG)** ».

Ce baccalauréat s'adresse aux élèves intéressés par la réalité du fonctionnement des organisations, les relations au travail, les nouveaux usages du numérique, le marketing, la recherche et la mesure de la performance, l'analyse des décisions et l'impact des stratégies d'entreprise.

L'enseignement commun de sciences de gestion en classe de 1^{ère} permet d'éclairer tous les élèves sur les choix professionnels futurs, et ainsi d'identifier la spécialité de classe de Terminale et les études supérieures qu'ils pourront choisir.

LA CLASSE DE PREMIERE

Les enseignements communs

Disciplines	Horaires
Langues vivantes A et B	4 h (dont 1h d'ETLV)
Français	3 h
Mathématiques	3 h
Éducation physique et sportive	2 h
Histoire-géographie	1 h 30
Enseignement civique et moral	0h30

Les enseignements spécifiques STMG

Disciplines	Horaires
Sciences de gestion et numérique	7 h
Droit et économie	4 h
Management des organisations	4 h

- **Sciences de gestion et numérique** apporte aux élèves des repères pour comprendre les principes généraux de gestion des organisations avant d'approfondir les notions propres à chaque enseignement spécifique : ressources humaines et communication, gestion et finance, mercatique (marketing), systèmes d'information de gestion.
- **Droit et économie** vise à former des citoyens conscients des règles et des mécanismes juridiques qui régissent le fonctionnement de la société et les rapports entre les personnes ainsi. Il étudie aussi les enjeux économiques, sociaux et environnementaux liés à la croissance et au développement.
- **Management** vise à donner une introduction au fonctionnement des entreprises, des organisations publiques et des associations.

Les enseignements facultatifs

L'élève peut choisir 1 enseignement optionnel parmi :

- ☐ Arts plastiques
- ☐ Musique

LA CLASSE DE TERMINALE

Les enseignements obligatoires

Disciplines	Horaires
Langues vivantes A et B	4 h (dont 1h d'ETLV)
Histoire-géographie	1 h 30
Enseignement civique et moral	0 h 30
Mathématiques	3 h
Philosophie	2 h
Éducation physique et sportive	2 h

Les enseignements STMG

Disciplines	Horaires
Économie-droit	6 h
Management, sciences de gestion et numérique (MSGN)	10 h

L'enseignement de **management, sciences de gestion et numérique (MSGN)** prolonge les enseignements de première, de management d'une part et de sciences de gestion et numérique d'autre part.

La partie commune du programme apporte des éléments pour comprendre le fonctionnement de tout type d'organisation (entreprises, associations, organisations publiques, organisations de la société civile, organismes, établissements, etc.) et permet d'aborder un socle de pratiques de gestion dans le domaine de la gestion et de la finance, de la mercatique (*marketing*), des ressources humaines et de la communication ainsi que des systèmes d'information de gestion.

Les enseignements spécifiques MSGN

Les enseignements spécifiques permettent, quant à eux, d'approfondir certains domaines de la spécialité MSGN.

L'élève choisit 1 enseignement parmi :

- ☐ Mercatique
- ☐ Système d'information et de Gestion (SIG)
- ☐ Gestion Finances (GF)

Les enseignements facultatifs

L'élève peut choisir 1 enseignement optionnel parmi :

- ☐ Arts plastiques
- ☐ Musique

NOUS CONTACTER

- Par courrier :
Lycée Claude Bernard
234 rue Philippe Héron - BP 475
69665 Villefranche sur Saône
- Par e-mail :
ce.0690097f@ac-lyon.fr
- Par téléphone :
04.74.02.72.72
- Site internet :
<https://claudes-bernard.ent.auvergnerhonealpes.fr/>